

Burundi : un expert de l'ONU appelle à la conciliation nationale

ONU Info, 24 mai 2023 Un expert indépendant onusien a exhorté, mercredi, le Burundi à dépasser les clivages pour une réhabilitation de l'Accord d'Arusha et à s'engager véritablement dans la conciliation nationale dans la région des Grands lacs, qui au fil des années est en « train de devenir une crise oubliée ».

Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, Fortuné Gaetan Zongo, encourage le gouvernement à faire preuve d'ouverture et à engager un dialogue constructif et inclusif pour une conciliation durable entre les Burundaises et les Burundais. « Il est difficile de prétendre à une normalisation, à une paix durable si la justice manque d'indépendance et d'impartialité, si des milliers de burundais continuent de vivre en exil, si l'espace permet pas aux organisations de la société civile, aux médias aux partis politiques de travailler en toute indépendance et que des journalistes sont emprisonnés pour avoir fait leur travail », a-t-il déclaré dans un communiqué. Le Burundi est en train de devenir une crise oubliée. L'expert indépendant onusien a souligné que l'attention doit aller au-delà des discours politiques et être recentrée sur les Burundaises et les Burundais car la situation sociale, économique et politique reste préoccupante. « Le Burundi au fil des années est en train de devenir une crise oubliée. Il est important que tous les garants de l'Accord d'Arusha que sont l'Union européenne, les Nations Unies, l'Union africaine, Communauté est-africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs soutiennent et accompagnent le Burundi dans un processus de conciliation nationale durable et de respect effectif de tous les droits de l'homme », a affirmé Fortuné Gaetan Zongo. Par ailleurs, le Rapporteur spécial a noté que le Burundi est le seul pays africain où une femme journaliste, Floriane Irangabiye reste en prison pour avoir animé une émission en ligne et qui a été condamnée à dix ans de prison pour atteinte à l'intégrité du territoire national. Au cours de sa visite, l'expert a tenu des réunions avec la diaspora burundaise et d'autres parties prenantes basées en Belgique. Il présentera son rapport annuel au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre et octobre 2023. NOTE Les Rapports spéciaux et Experts indépendants font partie de ce que l'on appelle les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Les procédures spéciales, le plus grand corps d'experts indépendants du système des droits de l'homme Nations Unies, est le nom général donné aux mécanismes indépendants d'établissement des faits et de suivi de qui traitent soit de situations spécifiques d'un pays, soit de questions thématiques dans toutes les régions du monde. Les experts des procédures spéciales travaillent sur une base volontaire; ils ne font pas partie du personnel de l'ONU et ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants de tout gouvernement ou organisation et siagent à titre individuel.